

AR Prefecture

063-216303099-20261009-20261009_05-DE
Reçu le 13/10/2026

République Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 09 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents (11) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Martine JEUNE, Mireille CARRET, Yvan CARRET, Thomas ROBERT, Nathalie GIRARD, Clarisse CHAPOT, Fabien ROURE

Absent (0) : /

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Fabien ROURE

Date convocation : 02/10/2026

**5 ► CHOIX DU COORDINATEUR DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE POUR LES TRAVAUX DE
RENOVATION DE L'EGLISE ST PIERRE – TRANCHE 2**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal, que la délibération prise le 08 Juillet 2023 l'autorisait à accepter l'offre présentée par l'EURL Marc Galletti de 2 760 € HT afin d'assurer le rôle de coordinateur de sécurité et de protection de la santé pour la tranche 1 des travaux de rénovation de l'Eglise St-Pierre.

Or, cette délibération ne l'autorisait ni à signer la proposition de 2 080 € HT pour la tranche 2, ni celle de 1 880 € HT pour la tranche 3 Phase 1 ni celle de 1 680 € HT pour la tranche 3 phase 2.

Il convient aujourd'hui, d'autoriser Monsieur le Maire à accepter la proposition de l'EURL Marc Galletti de 2 080,00 € HT pour la tranche 2.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↪ accepte l'offre présentée par l'EURL Marc Galletti de 2 080,00 € HT afin d'assurer le rôle de coordinateur de sécurité et de protection de la santé pour la tranche 2 des travaux de rénovation de l'Eglise St-Pierre.

↪ autorise Monsieur le Maire à signer l'offre présentée pour la tranche 2.

Une autre délibération sera prise ultérieurement pour l'autoriser à signer les offres de la tranche 3.

↪ charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

10 POUR
0 ABSTENTION
1 CONTRE

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,*

Le Secrétaire de Séance,
Fabien ROURE

Le Maire,
Michel ROCHE

